Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADES,

Notre école d'apprentissage continue sa bonne marche et nous donne satisfaction, quant aux résultats.

Les apprentis admis maintenant à l'école doivent avoir 14 ans révolus et être munis du certificat d'études primaires; cette nouvelle façon d'admission nous a permis de constater des progrès plus rapides chez les élèves qui, pour entrer à notre école, ont presque tous suivi pendent un an les cours complémentaires. Ils sont plus aptes, par ce moyen, à suivre les cours de français, d'arithmétique et d'algèbre qui leur sont enseignés en 1^{re} et 2^e année. Au point de vue manuel, ils s'accommodent mieux aux leçons que leur enseigne avec dévouement notre camarade Sintz.

La 3" année, sous la direction de notre camarade Michot, construit en équipe divers appareils, qui ont un ensemble de façon et de fini parfait.

Pendant l'année écoulée, les élèves ont terminé 40 récepteurs Morse, 48 vibrateursdistributeurs, 55 appareils de recherche de défauts dans les lignes, 50 vibrateurs des courants d'occupation, 100 commutateurs pour les appareils de mesure, 2 relais de parleurs amovibles, des pièces détachées pour vibrateurs, pour multiples, pour la réserve magasin, pour Solid-Back, bebines pour récepteurs Morse, etc.

La subvention que nous avons sollicitée, comme chaque année, du Sous-secrétariat de l'Enseignement technique, nous a été accordée avec une légère augmentation; elle a été portée de vingt mille francs à vingt-cinq mille francs.

Le Conseil municipal de Paris nous a alloué mille francs, le Conseil général de la Seine quatre cents francs, les mêmes subventions que l'an dernier.

Nous avons participé, comme tous les ans, à l'exposition organisée par le Comité de patronage des apprentis du 13° arrondissement.

Les apprentis de 2° année ont recu :

Baudet.... médaille d'argent.
Colin... médaille de bronze.
Veau. médaille de bronze.

Laurent, Bard. Marchand, un diplôme. Des prix en espèces et des volumes ont complété ces récompenses.

Cette année, au Grand Palais, s'est-tenue l'Exposition des arts du travail; quatre de nos élèves y avaient pris part. Le jeune Laurant a obtenu du jury un diplôme pour sa pièce exposée.

A cette Assemblée, vous aurez à renouveler le mandat des camarades Gaze et Rageau, qui est arrivé à expiration.

Voilà, camarades, brièvement exposée, la marche de notre école, à laquelle nous apporterons tous nos efforts pour sa bonne continuation.

LA COMMISSION.

Récompenses pour l'année 1925-1926

1 ^{re} ANNÉE		2° ANNÉE	
Buffetaud	60 fr.	Colin	75 fr.
Courtade	55 »	Veau	70 »
Maisonneuve.	50 »	Baudet	70 »
Jeanne	40 »	Laurant.	60 »
Aout.	40 »	Marchand	50 »
Lemoine	35 »	Bard	45 »
Goux	30 »	Garnichey	35 »
Vamucci	30 »	Montagne	30 »
Mairet	25 »	Boubeunec	20 »

N. B. — L'inscription pour l'école d'apprentissage sera close le samedi 30 juin 1928.